



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE 20 DÉCEMBRE 2022 À 18H00 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Monsieur le maire François Veilleux ;
Madame la conseillère Nicole Jacques ;
Messieurs les conseillers David Veilleux, Jérôme Pomerleau, Kevin Pomerleau,
Patrick Mathieu et Vincent Roy.

Sont également présents :

Serge Vallée, directeur général, Mélanie Quirion, directrice générale adjointe et
trésorière et Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur François
Veilleux.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2023
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance
ouverte.

Monsieur François Veilleux, maire, souligne la présence de procureurs de la DEPIM
dans la salle.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2022-12-7584 Il est proposé par David Veilleux, appuyé par Patrick Mathieu et résolu à
l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. ADOPTION DU BUDGET 2023

Monsieur Serge Vallée présente le budget de la Ville pour l'année 2023.

CONSIDÉRANT QUE le budget a été présenté au conseil de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE ce budget satisfait aux exigences de la Ville ;

R-2022-12-7585 IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité;
QUE le budget 2023 soit adopté tel que présenté.

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

R-2022-12-7586 IL est proposé par Patrick Mathieu, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à
l'unanimité;

QUE le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 soit adopté tel que présenté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS





Michel Mercier :

1. Plan triennal : 9^e Avenue 139^e et autres : demande si les travaux seront fait malgré le refus potentiel d'une subvention ?

Serge Vallée lui répond que cela ira dans le programme PRIMO, qu'ils sont prioritaires et qu'il pense qu'on va l'avoir et que c'est prévu dans le budget.

2. Est-ce que c'est prévu un déménagement pour l'hôtel de ville. François Veilleux répond que le dossier est chaud, que des discussions ont lieu à ce sujet.

Michel Bernard : aménagement santé et bien-être c'est quoi ? Serge Vallée explique que la différence vient de la CDIB qui est arrêtée. Michel Bernard demande pourquoi la Ville de Beauceville ne respectera pas ses ententes : François Veilleux explique que ce n'est pas la 1^{re} ville qui le fait, que cela fait longtemps, mais que la Ville suit la demande de la Commission municipale du Québec. Les conseillers vont s'asseoir pour trouver des solutions qui seront permises.

Michel Bernard demande des précisions sur le 500 000 \$ concernant la caserne. François Veilleux a eu des discussions avec des promoteurs et le directeur incendie a fait des propositions, mais ce n'est pas arrêté.

Michel Bernard demande s'il y a des projets pour l'entreprise Pièces universelles : idée de mettre la caserne là. Les élus en prennent note. Serge Vallée indique qu'une bonne partie de ce secteur est dans la ZIS, qu'on ne peut pas tout construire. Ça risque d'être un parc.

Claude Veilleux : taux de taxation pour les maisons privées a légèrement monté, c'est dû à quoi ? Claude Veilleux demande des précisions concernant les promesses faites aux gens du parc qui ne seront pas respectées ? Serge Vallée explique que la taxation serait simplement plus élevée. Monsieur Claude Veilleux dit que c'est parce que la Ville ne respectera pas ses promesses.

Tommy Wickens : concernant les jeux d'eau : y a-t-il des plans qui peuvent être vus ? Serge Vallée explique qu'une partie est payée par une aide gouvernementale et que c'est la fondation des loisirs qui paie. C'est décidé en partenariat. François Veilleux dit que oui, il y a des plans des loisirs, mais que ce n'est pas déterminé encore, mais que le budget va être autour de ça (240 000 \$).

Sylvio Morin : En-beauce.com : pour Serge Vallée : l'évaluation a augmentée substantiellement. La Ville a décidé de baisser le taux de la taxation foncière, pour s'assurer que l'augmentation ne soit pas exagérée. Serge Vallée lui répond que c'est ça. Sylvio Morin demande concernant l'augmentation des coûts, n'était-ce pas important de prévoir une augmentation pour parer les coûts à venir.

Sylvio Morin : le 500 000 \$ pour la revitalisation va servir à quoi ? François Veilleux : pour faire la rue et aménager ce secteur, pour le rendre plus attrayant. Sylvio Morin demande ce qu'il en est de la rue perpendiculaire entre le boulevard et la 9^e Avenue. Serge Vallée répond qu'il y a 2 phases, acquérir les bâtiments (sauf qu'il en reste un) pour revitaliser ensuite. Sylvio Morin demande pourquoi la dernière maison n'est pas réglée : réponse : c'est en négociation.

Sébastien Roy : de quelle façon on a déterminé les baisses en fonction des secteurs. Mélanie Quirion : proportionnelle à l'augmentation des valeurs de chacune des catégories fiscales.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2022-12-7587

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

18:46

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

Me SANDRA BERNARD, greffière

